

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 41

Artikel: La chasse aux canards sur le lac de Neuchâtel
Autor: Bachelin, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vient involontairement à l'idée qu'on a dû faire agir bien des influences pour rafraîchir la mémoire des débiteurs.

Un vieil adage dit :

« Le dévouement ressemble à certains mets qui perdent leur saveur à être réchauffés. »

Thermes-de-Lessus, 6 octobre 1875. L. C.



Les regards des Lausannois sont particulièrement attirés depuis quelques jours par les travaux de reconstruction de la flèche de la Cathédrale, où de courageux ouvriers travaillent à une hauteur vraiment effrayante. La pièce de bois qui termine l'axe a été posée mardi dernier. Lorsque la tige de fer qui doit la surmonter sera fixée, la hauteur de la nouvelle flèche surpassera de 20 pieds celle de l'ancienne.

On nous fait espérer que la charpente sera complètement achevée pour le 19 courant, 600^e anniversaire de la consécration de l'édifice, le samedi 19 octobre 1275.

Gravement endommagée par trois incendies qui se succédèrent en moins de 20 ans, cette basilique avait inspiré le plus grand intérêt à toute la catholicité et des dons arrivèrent de toutes parts pour subvenir aux frais de réparation. On comprend, dès lors, que sa dédicace fut un véritable événement, qui attira à Lausanne un immense concours de peuple et une réunion imposante de hauts personnages. Le pape lui-même, Grégoire X, fit la cérémonie et changea le titre de l'église, qui n'était que collégiale, en celui de cathédrale, devant l'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, à l'élection duquel il avait contribué.

Cette date est remarquable. Le souverain pontife revenait de Lyon où il avait présidé un concile, dont il attendait de grands résultats pour la domination spirituelle de l'Eglise, et le lendemain de la consécration de Notre-Dame, l'empereur prêta serment de fidélité à l'Eglise et promit à Grégoire de lui restituer les provinces enlevées au Saint-Siège, en Italie, ce qui devait mettre fin aux vieilles querelles des papes et des empereurs.

Avec le pape se trouvaient cinq cardinaux, cinq archevêques, dix-sept évêques, une foule d'abbés et de religieux de divers ordres, au milieu de tout le clergé du diocèse de Lausanne et des évêchés voisins.

L'empereur assistait à la cérémonie entouré de sa femme, de ses huit enfants, de sept ducs ou princes régnants, de quinze comtes, grands vassaux de l'empire, et d'une foule de barons, tous ayant une nombreuse suite.

Les fêtes durèrent vingt jours et l'on y déploya une magnificence extraordinaire. Les historiens du temps rapportent que Rodolphe, bien qu'avare, dépensa une somme énorme pour son costume, et que l'abbé de Saint-Gall fut obligé de vendre à la maison de Habsbourg les fiefs d'une riche seigneurie pour payer ses dépenses.

Le pape fit du maître-autel de Notre-Dame un monument religieux des plus vénérés, en y déposant des morceaux de la croix, du Saint-Suaire, du Saint-Sépulcre et du tombeau de Marie, une côte de saint Laurent, etc., etc.

Les circonstances de cette solennité frappèrent vivement les imaginations et retentirent au loin. L'évêque de Lausanne, suffragant de l'archevêque de Besançon, gouvernait un diocèse comprenant 301 églises. Les revenus s'élevaient à 3 millions. A tant de puissance s'ajoutait le renom fait à sa cathédrale, qui devint une des plus somptueuses et des plus fréquentées de la catholicité. Joignons à cela la faveur que les empereurs d'Allemagne accordaient aux évêques de Lausanne, en retour de la sympathie et de l'aide que de tout temps leur avaient données ces derniers, plus amis de César que du pape, et tout fiers de leur titre de princes du Saint-Empire



La chasse aux canards sur le lac de Neuchâtel.

Les chasseurs profitent volontiers de l'heure matinale pour leurs expéditions ; une « loquette, » petit bateau plat, formé de trois planches ajustées, les portera vers le but qu'ils ont reconnu de loin à l'aide d'une lunette d'approche, instrument inséparable de cette chasse. Ils chemineront d'abord avec une rame taillée d'un seul morceau et qu'on manie debout, puis quand ils seront à peu près à 500 mètres de la troupe des canards, ils prendront les « palettes » ou pattes d'oie, rames écortées, dont on se sert lentement et sans bruit, couché sur le ventre ; il ne faut point donner l'éveil à la troupe et là est le côté palpitant de cette dernière partie du voyage.

La petite embarcation porte, braquée sur une fourchette de la proue, une arme connue sous le nom de « canardière, » énorme fusil de 9 à 12 pieds de long, 3 pouces de large, pesant près de 40 livres et émergeant de huit pouces au-dessus de l'eau ; un fusil de chasse ordinaire placé à côté de celui-ci est destiné à achever le gibier qui ne sera que blessé. Le chasseur, l'œil sur le but, les mains dans l'eau, fait avancer la petite batterie flottante avec une circonspection que l'on comprendra facilement lorsqu'on saura que le moindre bruit, un craquement, un roseau qui frôle la loquette peut réveiller les canards et les disperser avant que les chasseurs soient à leur portée ; puis la canardière est une arme si lourde qu'on ne peut l'épauler debout.

Arrivé à 50 pas du groupe, le chasseur qui a navigué de façon à avoir l'extrémité de son arme bien dirigée vers le but, abandonne les palettes, vise un instant et fait feu. A travers la fumée, il aperçoit des victimes, d'autres qui ne sont que blessées s'en vont battant l'eau de leurs ailes, pour retomber plus loin et se relever encore, jusqu'à ce que le fusil de chasse ordinaire les ait achevés.

On abat cinq ou six canards d'un seul coup.

Toutes les familles de ces palmipèdes aiment à vivre en société, et, dans certaines occasions, lorsque le froid est excessif par exemple, ils sont serrés les uns contre les autres, en masse compacte, et présentent alors aux chasseurs d'heureux coups de fusil. Parmi les faits éclatants de cette chasse, on doit citer ceux de MM. Bourguignon et Verdan, qui abattirent, l'un 32 canards, l'autre 35 d'un seul coup de canardière. Feu le chasseur Javet, de la Maison-Rouge (près Epagnier), tua ainsi en pleine nuit 14 oies sauvages.

On comprend que cette chasse, quoique pénible et difficile, ait un attrait particulier.

Parfois, deux ou trois embarcations cheminent de conserve, parfois même elles sont au nombre de cinq ou six, mais si le produit peut être plus grand, les chances défavorables sont aussi plus nombreuses.

Le dessèchement des marais et l'envahissement de l'homme sur un terrain jadis solitaire et paisible fera disparaître le gibier, les rives de cette partie du lac livrées à la culture perdront bientôt leur pittoresque sauvage, les chasseurs et les peintres s'en écarteront peut-être un jour à jamais.

A. BACHELIN.

(Rameau de sapin.)

La fête de l'ode, à Vevâ.

Sédè-vo que l'est que n'ode ?... Eh bin, l'est oquie qu'on tsanté tandique la musica djué. Dâi momeints ien a rein què ion que tint, et tot d'on coup, ti lè z'autro brâmont avoué li. Mé on est po cein tsantâ et mî cein va, c'est tot coumeint po lo picoulet.

Demeindze passâ, l'ein on tsantâ iena à Vevâ. Ti cliâo de Lozena l'ai sont z'u po bailli on coup de man. Ein arreveint sont z'allâ s'essiî dein l'église avoué cliâo de Vevâ, tant qu'à midzo, que l'ont étâ dinâ ao théâtre, iô l'ont fé on vretabllio repé de noce, kâ émaginâ-vo vâi qu'on l'ao z'a tsandzi cinq iadzo d'assiêts. C'étâi on pecheint tire-bas. L'est la pourra fenna ao carbatier qu'a z'u quie on rudo relavadzo !

A duè z'hâorès, quand l'ont étâ bin repessus, la musica est venia lè queri et sont partis âotrè la vela avoué dâi drapeaux po retornâ boeilâ à l'église. Vo z'arâi failu vairè lo mondo que iavâi su lo mothi ; c'étâi pî qu'à n'a faire dâo mâi de Mé ; et dein l'église, tot étâi pllien. Yaré bin volhiu eintrâ, mâ cein cotâvè on franc, et ma fai ne volliâvo pas bailli on franc po ourè tsantâ, ao prix iô est lo bûro. Quand la jeunesse de tsi no tsanté la demindze né, dézo noutrou couvai, on ne pâyè pas et portant fâ rudo bio ourè quand diont ellasique iô l'ai a : « Mari trempe ton pain. » Et quand lè dou valets dâo moulin tsantont : « Mouri pou la patrie ! » qu'on lè z'ou du tsi no ; cein est destra bio, c'est damadzo que n'iaussè què dou versets. Oreindra faut trâo de manâirès po tsantâ : l'ein faut adé ion po accoulhi lè z'autro, et pi l'ont dâi brelâirès que dâi momeints ou n'ou presque rein, qu'on derâi que sont étiquo, et tot d'on coup s'eimbryont d'na fooce coumeint se criâvont ao fû. Eh ! dein noutron teimps,

on n'étâi pas tant délicat, on n'avâi pas poaire de s'eintroussi ; mè rassovigno adé quand ne tsantâvi : « Du haut des montagnes, du fond des campagnes, » et pi : « Qu'on déroule, » coumeint on tè zonnâvè cliâo bassa, qu'on fasâi ao pifère avoué cliâo que teniont lo premi.

Enfin po ein reveni, su don restâ que dèvant, à guegni pè lo perte de la saraille. D'à premi, cein fasâi pou de trafi, conto que tsantâvont dâi chômo, mâ après, la musica ein a djuî iena, onna damuzalla a tsantâ assebin et pi l'ont einmodâ l'ode, que cein a fé on brelan terribllio, qu'on a pas pi ohu passâ lo tsemin de fai. Cé que l'a fabrequâie, qu'est de pè Vevâ, étâi montâ su on affère po accoulhi ; ye teniâi on petit bocon de bou à la man et l'ao fasâi signo po bramâ et po sè câisi.

Quand l'ont z'u botsi sont retornâ ao théâtre, io l'ont fé onna rioula coumeint on delon d'abbayî. L'ont medzi de la tâtra, l'ont fé dâi discou, l'ont tsantâ, l'ont djuî, l'ont tapâ dâi mans, l'ont recafiâ et l'ont bu. Te possibllio què de demi-pots ! n'avâi pas pi onna quartetta ; et l'ao sont restâ tant qu'à n'hâorè et demi, iô sont partis avoué la musica po raccompagni cliâo de Lozena. L'ont pu arrevâ tant bin què mau à la gâra et boeilâvont : Vive Vevy ! Vive Vevy !

Et lo pe bio de l'affère, c'est que cein n'a pas cotâ on sou po tot cin que l'ont filâ et rupâ.

Ah ! tonnerre, se l'avé su !

C. C. D.

LE FAUCHEUR NOCTURNE

(NOUVELLE VAUDOISE)

II

Devant nous s'étendait un immense verger éclairé par la lune. Plus bas, à environ trois cents pas, on voyait une vieille ferme, dont les vitres, illuminées par l'astre des nuits, lui donnaient l'apparence d'une maison brillamment éclairée pour un soir de fête. On fauchait distinctement dans ce pré, et pourtant nous ne pûmes rien voir, pas une âme.

— Qui fauche-là ? criai-je encore une fois à haute voix, persuadé que le faucheur était peut-être caché à l'ombre d'un de ces arbres.

Pas de réponse.

— Entrons dans le pré et assurons-nous de nos yeux si l'imagination nous trompe, ou si quelque démon nous fascine les yeux.

En disant cela, mon compagnon se mit à traverser le pré et se dirigea du côté de la ferme. Je le suivis, en regardant soigneusement à droite et à gauche. Arrivés près de la ferme, nous frappâmes vainement à la porte et aux fenêtres. La maison était inhabitée et n'avait pour locataires que des chauves-souris et des chouettes.

Que faire ? Il nous était impossible de rester toute la nuit dans ce pré mystérieux, où l'on continuait toujours à faucher. Après un quart d'heure d'hésitation et d'indécision, nous quittâmes le verger pour retourner à Lausanne. Et par une singulière persévérance, l'être invisible qui nous avait choisi pour compagnons ne nous quitta qu'aux environs du Petit-Château, où nous l'avions entendu la première fois.

Avant de nous séparer, mon ami me pria de ne rien dire de notre aventure, de peur de passer pour des visionnaires ou des demi-foux aux yeux des personnes auxquelles on raconterait ce singulier événement. J'avais bien l'intention de suivre son conseil, mais, brûlé du désir de trouver la solu-